

Les ambassadeurs de France à Rome : des hommes de choix aux profils variés

Il nous faut dès à présent brosser le portrait des trois ambassadeurs qui tinrent les rênes de la diplomatie française pendant les conclaves de 1644, 1655 et 1667. Il s'agit de trois personnages aux origines et aux parcours différents, qui témoignent à la fois de l'absence d'uniformité « professionnelle » au sein de l'activité diplomatique, mais aussi du souci du gouvernement français de s'appuyer sur des hommes aux origines et aux compétences diverses, pour élaborer une sorte de diplomatie « à faisceaux multiples ». Le milieu du XVII^e siècle reste une époque de tâtonnements et la professionnalisation du métier d'ambassadeur imaginée par François de Callières au début du XVIII^e siècle, n'était pas encore à l'ordre du jour⁶⁰.

Melchior Mitte de Chevrières, marquis de Saint-Chamond

Melchior Mitte de Chevrières (1586-1649), marquis de Saint-Chamond⁶¹, comte de Miolans et d'Anjou, premier baron du Lyonnais, appartenait à une vieille famille aristocratique du Lyonnais, dont les origines remontent au XIII^e siècle. Ils donnèrent plusieurs officiers à la cour des ducs de Bourbon, avant de se mettre au service des rois de France. Le père de Melchior, Jacques Mitte (1549-1606), fut nommé lieutenant général du Forez, du Lyonnais et du Beaujolais, et créé chevalier de l'Ordre du Saint-Esprit, le principal ordre de la Couronne de France depuis Henri III. Il avait été ambassadeur extraordinaire auprès du duc de Savoie en 1601. La carrière de Melchior fut préparée par la proximité et la confiance accordées par Henri IV à son père. Aucune biographie conséquente n'a été écrite sur Saint-Chamond. Nous avons pu mettre la main sur un court panégyrique composé peu après sa mort par un sieur de Figuire⁶², et sur un discours de réception à l'Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Lyon, en 1909, qui lui fut consacré⁶³. Fidèle au style des panégyristes, Figuire, qui ne tarissait pas d'éloges sur le défunt diplomate, le décrivant comme un homme « doué d'une prestance qui faisoit paroistre sa vertu jusques au visage » et qui « possédoit un raisonnement assez puissant pour gagner ceux que sa

⁶⁰ Voir Waquet (Jean-Claude), « Callières et l'art de la négociation », in Andretta (Stefano), Péquignot (Stéphane), Waquet (Jean-Claude), sous la dir., *De l'ambassadeur. Les écrits relatifs à l'ambassadeur et à l'art de négocier du Moyen Âge au début du XIX^e siècle*, Rome, Collection de l'École Française de Rome, 2015, p. 450. L'auteur relève notamment que « Callières en venait [...] à recommander d'en faire une "profession à part", reconnue, autonomisée, organisée comme une carrière ouverte à une élite de l'esprit, indépendamment de l'ordre, de la naissance et de l'office [...] » François de Callières (1645-1717), membre de l'Académie française, plénipotentiaire de Louis XIV au congrès de Ryswick (1697), fut l'auteur du premier traité français de diplomatie, intitulé *De la manière de négocier avec les souverains*, publié en 1716.

⁶¹ Ou « Saint Chaumont » comme disent certaines sources.

⁶² Figuire (M. de), *Les dernières paroles de Monsieur de Saint-Chamond, décédé en son hostel à Paris, le 10 de Septembre 1649, âgé de soixante & trois années, avec un fidel récit des belles actions de sa Vie*, Paris, Cardin Besongne, 1649, 23 p.

⁶³ Boissieu (Maurice de), « Un diplomate au XVII^e siècle, le Marquis de Saint-Chamond », in *Mémoires de l'Académie des sciences, belles-lettres et arts de Lyon*, 3^e série, t. 10 (1910), p. 193-214.

grande mine avoit déjà esbranlé, et une expérience capable d'achever ce que la raison ne sauroit persuader »⁶⁴.

Très jeune, il avait hérité de la survivance des charges de son père, fut pourvu du titre de marquis (1610) et nommé conseiller du roi en ses Conseils d'État et privé (1613). Fidèle à la tradition militaire de ses ancêtres, il mit son épée au service du roi et « se tint toujours ferme à la racine des Lys »⁶⁵, témoignant, jusqu'à la fin de sa vie, une fidélité inébranlable à l'autorité royale. Il se signala par son grand courage au siège de Saint-Jean-d'Angély (1621) et fut nommé maréchal de camp. Présent au siège de La Rochelle (1628), il en fut nommé gouverneur par Louis XIII. Lieutenant général des armées du roi (1633), il participa aux campagnes d'Allemagne et de Lorraine et fut chargé du commandement militaire des Trois-Évêchés⁶⁶, avant d'assurer le gouvernement de la Provence (1634). Il fit ses premières armes dans le camp de la diplomatie lorsque le roi le nomma ambassadeur extraordinaire à Mantoue (1627), où il prépara avec une grande habileté la succession du duc Vincent II de Mantoue en faveur de son parent français, le duc de Nevers. Fort de ce succès, Saint-Chamond reçut successivement vingt-deux missions diplomatiques qui l'amènèrent à approfondir ses connaissances et son expérience. Envoyé comme ambassadeur dans l'Empire (1635-1637), il parvint à consolider les alliances de la France avec les princes protestants et les généraux suédois juste après l'entrée du royaume dans la guerre de Trente Ans, à tel point que l'empereur Ferdinand II fit mettre sa tête à prix⁶⁷.

Rompu aux arcanes de la diplomatie et fort de tangibles succès, Saint-Chamond fut désigné par Mazarin, en 1644, pour régler la crise du duché de Castro. En 1641, poussé par ses puissants neveux à adopter une politique territoriale expansionniste, le pape Urbain VIII avait engagé, au grand scandale des princes italiens, la conquête du petit duché de Castro, enclave du duché d'Este – sur lequel régnaient les Farnèse – imbriquée dans les États pontificaux. Le 17 mars 1644, la défaite des troupes pontificales à Lagosuro fut suivie de la signature du traité de Ferrare (31 mars), qui restitua Castro à ses princes légitimes. Arrivé à Rome le 15 mars, avec le titre d'ambassadeur extraordinaire auprès des princes d'Italie, le marquis était chargé de garantir la stabilité de la région et de pacifier les relations entre les Barberini et les Farnèse. C'est alors qu'un évènement plus ou moins imprévu vint bouleverser son programme : Urbain VIII mourut le 29 juillet 1644. Saint-Chamond fut logiquement maintenu en place pour assurer la permanence française à Rome pendant le conclave. Il avait désormais à veiller sur les intérêts de la France dans l'élection difficile d'un successeur au si décrié pape Barberini.

⁶⁴ *Ibid.*, p. 5.

⁶⁵ *Ibid.*

⁶⁶ Les évêchés de Metz, Toul et Verdun, enclavés dans le duché de Lorraine, avaient été rattachés à la France comme protectorats, sous le règne d'Henri II, avant de devenir, à l'issue de la paix de Westphalie, une province du royaume.

⁶⁷ Figure, *Les dernières paroles*, *op. cit.*, p. 10.

Le sieur de Figure n'évoque qu'en quelques lignes le passage de Saint-Chamond à Rome, sans rien dire du conclave. Les seules informations dont nous disposons se bornent à la correspondance diplomatique. Si le conclave de 1644 se termina par un échec complet pour les intentions de Mazarin – l'élection de son adversaire, le cardinal Pamphilj – le zèle joué par Saint-Chamond est indubitable. Gremonville⁶⁸, son successeur à Rome, « rapporta à sa Majesté, que partout [à Rome] on ne parloit que de la gloire du sieur de Saint Chamond »⁶⁹. Malgré tout, une cabale fut organisée par le cardinal Antonio Barberini⁷⁰, protecteur des affaires de France, qui n'avait pas supporté les sanctions de l'ambassadeur, notamment le retrait de son brevet de protecteur, à la suite de sa désobéissance aux commandements du roi. Un recueil manuscrit des négociations de Saint-Chamond et de Grémonville rapporte le fait : « Après que le Marquis de S^t Chamont eut osté par ordre du Roy la protection de France et les armes de dessus la porte du Card[in]al Antoine [Barberini], cette Éminence chercha tous les moyens de s'en vanger, et ne manqua pas de menasser hautement cet ambassadeur de le perdre [...] »⁷¹. Ce cardinal travailla à sa disgrâce en faisant retomber sur lui la responsabilité de l'échec des négociations conclavaires :

« [...] le cardinal Antoine escrivit au Roy une lettre sanglante contre luy, par laquelle il l'accusoit d'estre le promoteur du désordre qui estoit arrivé en l'élection du Cardinal Pamphilio au Pontificat, et meme que, pour cela, il s'estoit entendu avec ses ennemis et en avoit receu vingt mille pistolles ; en sorte qu'il obligea le Roy de le traiter comme criminel dedans une lettre qui luy fit escrire et luy commenda de quitter Rome, et de repasser en France [...] »⁷²

Malgré ses justifications, il fut rappelé à Paris en décembre 1644. Cette apparence de disgrâce ne signifiait pas pour autant une mise à l'écart définitive. La pertinence de ses avis et la grande confiance que lui accordaient Mazarin et la Régente lui avaient valu, en 1648, le titre convoité de « ministre d'État », qui lui donnait accès au conseil restreint du monarque. Il mourut en 1649, « grand en courage, plus grand en prudence, et très grand en piété » selon Figure⁷³.

Hugues de Lionne

Pour le conclave de 1655, le choix de Mazarin se porta sur un grand commis de l'État, Hugues de Lionne⁷⁴ (1611-1671). Jules Valfrey, le premier et l'un de ses rares biographes, a publié à la fin du XIX^e siècle la correspondance diplomatique de Lionne lors de ses missions successives

⁶⁸ Nicolas Bretel (1608-1648), sieur de Gremonville, conseiller au Grand Conseil, intendant du Languedoc, de Picardie, d'Artois puis de Champagne, avait été ambassadeur extraordinaire à Rome (1644-1645) et à Venise (1644-1647).

⁶⁹ Figure, *Les dernières paroles*, *op. cit.*, p. 10.

⁷⁰ Nous parlerons du cardinal Antonio Barberini sous le nom de « cardinal Antonio » qui le désignait de son vivant.

⁷¹ « Négociations de M. le marquis de Saint-Chamont, ambassadeur extraordinaire pour le Roy à Rome, de monsieur le cardinal Bichi et de M. de Gremonville, ambassadeurs de Sa Majesté vers les princes d'Italie, pendant leur résidence à Rome », BNF, Département des manuscrits, Ms. français, 16070, ff. 142-143.

⁷² *Ibid.*, f^o 156.

⁷³ Figure, *Les dernières paroles*, *op. cit.*, p. 22.

⁷⁴ On trouve aussi dans beaucoup de documents l'orthographe « Lyonne ».

en Italie, entre 1642 et 1656⁷⁵. Pour cet historien, Lionne « fut, de son vivant, l'expression même du savoir et de l'habileté diplomatiques »⁷⁶.

Issu d'une famille de notables dauphinois, Hugues était le fils d'Artus de Lionne, conseiller au Parlement de Grenoble, qui, devenu veuf, entra dans les ordres et devint évêque de Gap. Sa mère, Isabeau Servien, était la sœur d'Abel Servien (1593-1659), qui gravit les échelons de la carrière administrative royale et occupa les charges de secrétaire d'État de la Guerre (1630-1636) et de surintendant des Finances (1653-1659). Apprécié de Richelieu et de Mazarin, Servien se vit confier plusieurs missions diplomatiques, où il œuvra avec zèle et efficacité en faveur des intérêts du royaume. Ambassadeur extraordinaire en Savoie, en 1631, il négocia pour la France les traités de Cherasco, après la guerre de succession de Mantoue⁷⁷. Il fut désigné comme plénipotentiaire à Münster entre 1643 et 1648, où il travailla avantagement au profit de la France lors des congrès de Westphalie, avant d'être nommé ministre d'État⁷⁸ à son retour en France. Dès 1631, Hugues de Lionne s'attacha à la personne de son oncle, auprès de qui il fit l'expérience des rouages du pouvoir et du secteur diplomatique. Il séjourna à Rome entre 1637 et 1641, où il fit la connaissance de Mazarin, et gagna auprès de lui une confiance et une amitié qui perdurèrent après l'installation du prélat italien en France et son accession au pouvoir⁷⁹. Si peu de renseignements nous sont parvenus sur ce séjour romain, nous pouvons très probablement supposer, avec Jules Valfrey, que Lionne « mit à profit son séjour dans une ville où toute la politique européenne aboutissait, pour se familiariser avec ses secrets et pour nouer des relations utiles dans la Cour pontificale et le Sacré-Collège »⁸⁰. En 1641, Mazarin, devenu cardinal et collaborateur de Richelieu, attacha Lionne à son service. Nommé conseiller d'État en 1643, il fut le principal rédacteur des instructions diplomatiques du ministre. Il put ainsi acquérir une connaissance aiguë des nombreux terrains de la diplomatie en Europe et du personnel chargé des nombreuses missions envoyées par Mazarin. Écarté de la Cour pendant le premier exil du cardinal⁸¹ (1651-1653), il retrouva ses fonctions à son retour.

En août 1654, le cardinal de Retz⁸², archevêque de Paris et l'un des principaux acteurs de la Fronde, s'échappa de sa prison de Nantes et se hâta de gagner Rome pour bénéficier de la protection du pape Innocent X⁸³. Mazarin envoya sans tarder Hugues de Lionne dans la Ville

⁷⁵ Valfrey (Jules Joseph), *Hugues de Lionne et ses ambassades en Italie (1642-1656), d'après sa correspondance*, Paris, Didier & Cie, 1877, 359 p.

⁷⁶ *Ibid.*, p. VII.

⁷⁷ Il obtint notamment du duc de Savoie la cession de la place forte stratégique de Pignerol à la France.

⁷⁸ Ce titre lui donnait le droit de siéger au Conseil du Roi.

⁷⁹ Voir Valfrey, *Hugues de Lionne, op. cit.*, p. XIV.

⁸⁰ *Ibid.*, p. XV.

⁸¹ La Fronde des princes contre le pouvoir royal (1650-1653) avait entraîné l'exil forcé du principal ministre, qui revint en février 1653, après le bannissement du prince de Condé, l'un des principaux meneurs de la révolte.

⁸² Jean-François Paul de Gondi de Retz (1613-1669), archevêque titulaire de Corinthe et coadjuteur de Paris (1643), cardinal (1652), archevêque de Paris (1654-1662), abbé commendataire de Saint-Denis (1662-1669).

⁸³ Voir Bertière (Simone), *La vie du cardinal de Retz*, Paris, éditions de Fallois, 2008 (rééd. 2010), p. 479-507.

éternelle pour résoudre cette question délicate⁸⁴. Elle l'était d'autant plus que les relations franco-romaines étaient particulièrement tendues depuis l'élection d'Innocent X, en 1644, à laquelle Mazarin avait tenté d'opposer l'exclusive. Persuadé que ce pape était une marionnette de Madrid, le cardinal-ministre voulut « faire sentir au pape le poids de la présence française » en ordonnant des opérations militaires contre l'Espagne sur la côte toscane, non loin de la frontière avec les États pontificaux, en 1646⁸⁵. De son côté, Innocent détestait Mazarin, notamment en raison de sa politique d'alliances avec les princes protestants. Il manifesta son irritation personnelle à l'égard du ministre dans le cadre de l'affaire de Retz, et offrit sa protection au cardinal inculpé⁸⁶.

Si Lionne avait à marcher sur des charbons ardents, cette mission était à la hauteur de ses compétences, éprouvées depuis plus de vingt ans au service de l'État. Sa nomination fut accueillie avec bienveillance par plusieurs cardinaux francophiles, tels Alessandro Bichi et Rinaldo d'Este⁸⁷. Il fallait donner à Lionne un « caractère », c'est-à-dire un titre diplomatique⁸⁸, adapté à la situation tendue des relations entre la France et le Saint-Siège. Il fut désigné comme « ambassadeur extraordinaire aux princes d'Italie, chargé de la direction générale des affaires de Sa Majesté en Cour de Rome »⁸⁹, en remplacement du bailli de Valençay⁹⁰, qui avait laissé le poste vacant en décembre 1653. Lionne quitta Paris en novembre 1654, mais il ne put arriver à Rome que le 22 janvier 1655, retardé par des conditions météorologiques défavorables. Or, Innocent X était mort le 6 janvier. Si l'affaire Retz devait être laissée aux soins du futur pape, la mission prioritaire de Lionne concernait désormais le conclave. L'ambassadeur arrivait tard, les portes du conclave ayant été fermées le 20 janvier⁹¹.

La position de Lionne n'était pas évidente. Tout d'abord, il avait la tâche difficile de favoriser l'élection d'un pape qui corresponde le mieux possible aux intérêts de la France, après un pontificat considéré comme hostile. Il n'avait pu préparer le terrain par des rencontres préliminaires avec les membres du Collège cardinalice. Malgré tout, fort de son expérience et de ses talents reconnus, « Lionne allait se mettre à l'œuvre sans hésitation, et se jouer avec aisance dans ce labyrinthe dont il tenait le fil conducteur »⁹². Il avait tiré la leçon des erreurs du précédent

⁸⁴ En effet, Retz était cardinal et bénéficiait, en raison de sa dignité, d'une immunité qui n'avait pas été respectée par le roi de France. Or celui-ci avait des raisons bien sérieuses de l'avoir fait incarcérer et d'exiger sa renonciation au siège archiépiscopal de Paris. Une telle confrontation de griefs, entre le « cardinal persécuté » et le « sujet rebelle », donna lieu à une longue bataille juridique. Voir *Ibid.*, p. 508-543.

⁸⁵ En 1557, le grand-duc de Toscane avait concédé à Philippe II d'Espagne une zone côtière stratégique devenu l'État des Présides royaux. Voir Bertièrre (Simone), *Mazarin, le maître du jeu*, Paris, éd. de Fallois, 2007 (rééd. 2013), p. 361.

⁸⁶ Voir Bertièrre, *La vie du cardinal de Retz*, *op. cit.*, p. 175 sqq.

⁸⁷ Le cardinal Bichi écrivait à Mazarin : « Je considère comme très prudente et très opportune la résolution prise par le roi d'envoyer ici M. de Lionne » (Lettre du cardinal Bichi à Mazarin, 23 novembre 1654). In *Ibid.*, p. 184.

⁸⁸ Voir Bély, *Les relations*, *op. cit.*, p. 340.

⁸⁹ Valfrey, *Hugues de Lionne*, *op. cit.*, p. 179-180.

⁹⁰ Henri d'Estampes (1603-1678), dit le bailli de Valençay, chevalier de Malte, fut ambassadeur extraordinaire à Rome de juillet 1651 à décembre 1653, puis grand-prieur de son Ordre en France.

⁹¹ Voir Valfrey, *Hugues de Lionne*, *op. cit.*, p. 200.

⁹² *Ibid.*, p. 206.

conclave. Tout en étant déterminé dans l'application des directives royales, il sut faire preuve de clairvoyance et de souplesse, en favorisant, au moment opportun, la levée de l'exclusion du cardinal Chigi, élu pape peu après, au terme d'un conclave qui fut, aux dires de l'ambassadeur, « le plus embrouillé qui ait jamais été »⁹³. Il réussit ainsi à se faire « le promoteur le plus ardent d'une candidature qu'il avait cessé de combattre seulement deux jours avant son succès »⁹⁴. Il sut aussi s'appuyer sur les réseaux secondaires – conclavistes et agents français à Rome – pour contourner les scrupules de communication des cardinaux de la faction française.

Hugues de Lionne poursuivit sa mission après l'élection, sans réussir toutefois à persuader le nouveau pape, Alexandre VII, d'organiser le procès du cardinal de Retz. Son obstination avait rendu orageuses ses relations avec le Pontife. Lionne fut rappelé en France et quitta Rome en avril 1656, tout en recevant les compliments et la confiance du roi pour le zèle qu'il manifesta dans sa mission romaine : « Votre conduite a été telle qu'elle me fait désirer, avec impatience, votre retour près de moi, enfin que je vous emploie en des affaires qui feront connaître à tout le monde la parfaite confiance que j'ai en vous »⁹⁵. Ces promesses se vérifièrent rapidement. Lionne fut nommé plénipotentiaire en Espagne pour négocier les préliminaires à la future paix avec la France, puis dans l'Empire où il travailla à la formation de la ligue du Rhin (1658) avec un bon nombre de princes allemands pour contrer les ambitions de l'empereur Léopold I^{er}. Il fut aussi l'un des principaux artisans du traité des Pyrénées (1659) qui scella la paix franco-espagnole. Fort de ces grands succès et de l'amitié de Mazarin, il fut nommé ministre d'État (1659) et secrétaire d'État des Affaires étrangères, charge qu'il occupa de 1663 à sa mort, en 1671. Dans ses *Mémoires pour l'instruction du dauphin*, Louis XIV brossait, en 1661, un portrait flatteur de Lionne, qui en dit long sur le respect de l'héritage politique de Mazarin par le jeune roi :

« Ce même cardinal m'avait aussi parlé fort avantageusement de Lionne, et je savais que pas un de mes sujets n'avait été si souvent employé que lui dans les négociations étrangères, ni avec plus de succès. Il connaissait les diverses cours de l'Europe, parlait et écrivait facilement plusieurs langues, avait de belles lettres, l'esprit aisé, souple et adroit, propre à cette sorte de traité avec l'étranger. »⁹⁶

Charles d'Albert d'Ailly, duc de Chaulnes

Pour le conclave de 1667, Louis XIV, gouvernant par lui-même depuis 1661, confia à un grand du royaume les intérêts de la France à Rome. Charles d'Albert d'Ailly (1625-1698) appartenait à une des plus puissantes familles aristocratiques du royaume. Issue de la petite noblesse provençale, elle acquit ses titres de gloire en la personne de Charles d'Albert (1578-

⁹³ « Ainsi, au dire des plus expérimentés, ce conclave icy est le plus embrouillé qui ait jamais été et qui menace de plus grande longueur. » Deuxième dépêche de Lionne à Mazarin (8 mars 1655), AAE CP Rome 129, f° 123.

⁹⁴ Valfrey, *Hugues de Lionne, op. cit.*, p. 236.

⁹⁵ Lettre du roi à Lionne (10 mars 1656), AAE CP Rome 131, in Valfrey, *Hugues de Lionne, op. cit.*, p. 325.

⁹⁶ Louis XIV, Dreys (Charles), *Mémoires de Louis XIV pour l'instruction du Dauphin*, Paris, Didier & C^e, 1860, t. II, p. 388.

1621), grand fauconnier et favori du jeune Louis XIII, devenu son principal ministre après l'exécution de Concini⁹⁷ et comblé de gratifications par le monarque. Il fut titré duc de Luynes et nommé premier gentilhomme de la Chambre – charge qui lui donnait un accès direct et illimité aux appartements privés du roi – et connétable de France – chef suprême des armées en l'absence du souverain. Il fit étendre les faveurs royales sur ses proches. Son frère Honoré (1581-1649) fut fait maréchal de France (1619) et duc de Chaulnes (1621), et fut chargé du gouvernement de plusieurs provinces après la mort de Luynes. Fils d'Honoré, Charles d'Albert d'Ailly bénéficia dès sa naissance du prestige familial. Il avait reçu pour parrain et marraine le duc de Buckingham, principal ministre du roi Charles I^{er} d'Angleterre, et la reine Henriette-Marie d'Angleterre, sœur de Louis XIII⁹⁸. Il entreprit une carrière militaire, obtint le grade de maréchal de camp (1651) et fut nommé pour commander la compagnie des Cheval-légers de la Garde ordinaire du Roi (1664). En 1653, il avait hérité du duché de Chaulnes, à la mort de son frère aîné. Lorsqu'il fut choisi par Louis XIV, avec le caractère d'ambassadeur extraordinaire à Rome, ce n'était pas par pur hasard. Si le duc n'avait pas eu auparavant d'expérience gouvernementale ou diplomatique, sa position hiérarchique était la raison majeure de sa nomination, compte tenu du contexte explosif des relations franco-romaines.

En août 1662, un incident, connu sous le nom d'« affaire de la garde corse », déclencha une grave crise diplomatique entre Louis XIV et Alexandre VII. Une rixe dégénéra entre des soldats de la garde corse du pape et des Français chargés de la protection de l'ambassade de France : des coups de feu furent tirés sur le carrosse de l'ambassadeur, le duc de Créquy⁹⁹, et un page fut tué. À une époque où l'incident diplomatique relevait du sens de l'honneur¹⁰⁰, en raison de l'immunité des diplomates proclamée par le droit des gens, un tel épisode ne pouvait être ignoré¹⁰¹. Toute offense exigeant une réparation – s'attaquer à l'ambassadeur revenant aussi à s'attaquer au roi lui-même –, Louis XIV réclama du pape des excuses publiques¹⁰². Lorsqu'il apprit que Créquy avait quitté Rome pour des raisons de sécurité, le roi ordonna le départ du nonce apostolique, Celio Piccolomini, en octobre 1662¹⁰³. Faute d'obtenir satisfaction, Louis XIV ordonna l'annexion du Comtat Venaissin – alors possession pontificale – et menaça Rome d'une expédition militaire. Alexandre VII finit par s'amender. Le traité de Pise, signé en février 1664,

⁹⁷ Le 24 avril 1617, Louis XIII ordonna l'exécution de Concino Concini, principal ministre de Marie de Médicis, demeuré en poste après la majorité du roi (1613), et dont le gouvernement était blâmé par une grande partie de la Cour et des grands du royaume. Charles d'Albert fut l'un des principaux inspirateurs de cet assassinat politique.

⁹⁸ Voir acte de baptême, in Archives départementales de la Somme, 5 MI_D1076, p. 117/1192.

⁹⁹ Charles III de Blanchefort (1623-1687), duc de Créquy, fut ambassadeur ordinaire à Rome de 1662 à 1665.

¹⁰⁰ Voir Bély, *L'incident diplomatique, op. cit., passim*.

¹⁰¹ Voir Hugon (Alain), *Au service du roi catholique : « honorables ambassadeurs » et « divins espions » : représentation diplomatique et service secret dans les relations hispano-françaises de 1598 à 1635*, Madrid, Casa de Velásquez, 2004, p. 211-255.

¹⁰² Voir Blet, *Les nonces du pape, op. cit.*, p. 23.

¹⁰³ Celio Piccolomini (1609-1681), archevêque titulaire de Césarée (1656), nonce ordinaire en France (1656-1663), cardinal (1664), archevêque de Sienne (1671).

mit un terme à la crise¹⁰⁴ et reconnaissait par ailleurs une suprématie diplomatique de la France à Rome, comme en témoigne l'article 9 du traité : « Sa Sainteté ordonnera d'une manière précise et efficace à ses Ministres de porter à l'Ambassadeur de sa Majesté le respect qui est deu à celui qui représente la personne d'un si grand Roy, Fils Aîné de l'Église, tant aimé, et estimé de sa Sainteté »¹⁰⁵. Il fallait cependant travailler au rétablissement normal des relations diplomatiques. Créquy était rentré en France en décembre 1662. Il ne restait plus à Rome qu'un chargé d'affaires, l'abbé de Bourlémont¹⁰⁶. En avril 1664, Louis XIV avait demandé à Créquy, dont le retrait aurait pu être interprété comme un désaveu de son action, de reprendre l'ambassade. Alexandre VII reçut cette nouvelle avec amertume, en raison des violents démêlés dont il tenait Créquy pour responsable, et reçut ce dernier avec froideur¹⁰⁷. Les dépêches successives du duc rendaient compte d'une situation extrêmement tendue. « Il y a la plus grande difficulté à faire passer aucune grâce par les mains de l'ambassadeur » avouait Mgr Ravizza, auditeur du légat Chigi, à Lionne, secrétaire d'État aux Affaires étrangères¹⁰⁸. Exaspéré, Créquy obtint son rappel et quitta Rome en avril 1665. Il laissait une situation particulièrement embrouillée, notamment dans les relations avec un certain nombre de cardinaux et avec la reine Christine de Suède¹⁰⁹, mais aussi avec plusieurs collaborateurs zélés de l'ambassade. Au terme de son ouvrage sur l'ambassade de Créquy, Charles de Mouÿ concluait qu'il « n'était pas préparé au rôle d'ambassadeur »¹¹⁰.

Il était donc nécessaire de renouer avec le prestige de la fonction, moyennant la nomination d'un personnage du même rang social que Créquy, à savoir un duc. Le choix se porta sur Chaulnes, qui accepta cette mission sur les instances de Lionne et reçut le caractère d'ambassadeur extraordinaire. Sa première et urgente mission était la résolution de l'affaire du formulaire janséniste. Sans entrer dans les détails de cette longue querelle théologique – transformée au XVIII^e siècle en combat politique – notons que le jansénisme était une doctrine religieuse imposant une vision rigoriste du rôle de la grâce dans le salut de l'homme, et sous-évaluant la participation humaine aux efforts spirituels¹¹¹. Répandue au milieu du XVII^e siècle dans le clergé séculier, dans certaines congrégations religieuses – l'abbaye de Port-Royal, à Paris, en fut le grand sanctuaire – et parmi les milieux intellectuels, cette doctrine avait été condamnée

¹⁰⁴ Louis XIV exigea toutefois l'envoi d'une légation en France – dirigée par le cardinal Flavio Chigi, neveu du pape – pour recevoir les excuses publiques du Saint-Siège, ainsi que la construction d'une pyramide commémorative à Rome.

¹⁰⁵ « Traité de Pise entre Nostre Très-Saint Père le Pape Alexandre VII et Très Haut, très Excellent et très Puissant Prince Louis XIV du Nom, par la grâce de Dieu Roy Très Chrestien, de France et de Navarre, du 12 février 1664 », p. 11.

¹⁰⁶ Le chargé d'affaires est un secrétaire d'ambassade chargé d'assurer l'expédition des affaires courantes en l'absence de l'ambassadeur.

¹⁰⁷ Mouÿ (Charles de), *Louis XIV et le Saint-Siège : l'ambassade du duc de Créquy*, Paris, Hachette, 1893, t. II, p. 371 sqq.

¹⁰⁸ Lettre de Ravizza à Lionne (21 octobre 1664), AAE, CP Rome 161, f^o 139.

¹⁰⁹ Christine de Suède (1626-1689), reine de Suède en 1632. Elle abdiqua en 1654 pour se convertir au catholicisme et se retira à Rome où elle eut une influence politique importante.

¹¹⁰ Mouÿ, *Louis XIV*, *op. cit.*, t. II, p. 419.

¹¹¹ Du nom de Cornelius Jansen (1585-1638), évêque d'Ypres, qui diffusa sa doctrine par le biais de son livre posthume, *Augustinus*, publié en 1640. Voir Hildesheimer (Françoise), *Le jansénisme en France aux XVII^e et XVIII^e siècles*, Paris, Publi-sud, 1991, 220 p.

par Innocent X en 1653¹¹². En 1656, Alexandre VII imposa au clergé français la signature d'un formulaire d'adhésion à la condamnation de 1653, mais l'affaire traîna en longueur. En 1664, quatre évêques manifestèrent publiquement leur refus de signer le document pontifical et publièrent une lettre pastorale, aussitôt condamnée par le pape, qui exposait leurs motivations. La bulle pontificale était en outre systématiquement bloquée par les Parlements¹¹³ et un dialogue de sourds s'était installé entre les deux Cours¹¹⁴. Parti en mai 1666, Chaulnes entra dans Rome au début du mois de juillet, muni des instructions de Lionne, composées de trois mémoires, dont un concernait le futur conclave¹¹⁵. À peine arrivé à Rome, il comprit que sa première mission était de réconcilier l'ambassade et la Ville, et travailla à reconquérir la faveur des Romains, comme l'expliquait à Lionne l'abbé de Machaut : « [Les Romains] ont tout de suite remarqué sa *disinvoltura*. Vous connaissez la force de ce mot : il comprend trois ou quatre qualités qui, comme vous savez mieux que moi, ne sont pas les moins nécessaires pour la pratique de cette cour »¹¹⁶.

Gérin a, pour sa part, dressé un portrait au vitriol du duc, le comparant à son prédécesseur et allant jusqu'à dire : « Ni l'un ni l'autre duc n'avait la moindre aptitude pour les missions diplomatiques, et l'on ne saurait dire lequel ignorait davantage les intérêts et les droits respectifs de Rome et de la France »¹¹⁷. Il s'agit là d'un jugement exagéré que nous allons tenter d'infirmer. Peu après son installation à Rome, Chaulnes manifestait, au témoignage de Machaut, des dispositions positives quant à l'accomplissement de sa mission : « M. et M^{me} de Chaulnes ont une joie indicible de se trouver dans un si beau poste [...] Ils ne commencent pas seulement de s'apercevoir de sa grandeur ; mais je vous puis assurer qu'ils le trouvent et qu'ils le goûtent le plus agréablement du monde »¹¹⁸. Lorsqu'il prit en mains cette charge, Chaulnes fut confronté à un Alexandre VII à la fois malade – il délaissait de plus en plus les affaires – et définitivement mortifié par le traité de Pise, dont il reculait sans cesse l'exécution, poussé par ses influents neveux, le cardinal Flavio Chigi¹¹⁹, principal ministre, et don Agostino Chigi¹²⁰. La mort du pape, qui arriva le 22 mai 1667, avait donné à Chaulnes plus de dix mois pour appréhender les milieux et l'esprit romains, et préparer soigneusement l'entrée en conclave.

L'ambassadeur avait su négocier avec zèle en faveur de l'élection du cardinal Rospigliosi, qui fut finalement élu pape, le 20 juin 1667, après un court conclave de 19 jours. Ce succès était

¹¹² Innocent X, Bulle *Cum occasione* (31 mai 1653).

¹¹³ Les bulles pontificales étant considérées comme des lois étrangères au royaume, elles devaient être enregistrées par le Parlement pour être appliquées.

¹¹⁴ Voir Gérin, *Louis XIV*, *op. cit.*, t. 2, p. 5 sqq. La Sorbonne en avait profité pour lancer un débat sur l'infaillibilité du pape, c'est-à-dire sa capacité ou non à pouvoir faire erreur en matière de doctrine ou de morale.

¹¹⁵ Voir Hanotaux, *Recueil des instructions*, *op. cit.*, t. I, p. 214-225.

¹¹⁶ Cité in Gérin, *Louis XIV*, *op. cit.*, t. 2, p. 60. Le terme italien « *disinvoltura* » pourrait se traduire par « aisance ».

¹¹⁷ *Ibid.*

¹¹⁸ Lettres de Machaut à Lionne (6 et 20 juillet 1666), AAE CP Rome 177. Cité in Gérin, *Louis XIV*, *op. cit.*, t. 2, p. 63.

¹¹⁹ Flavio Chigi (1631-1693), cardinal (1657), surintendant des affaires générales du Saint-Siège (1657-1667), cardinal-évêque d'Albano (1686), cardinal-évêque de Porto et Sainte-Rufine et vice-doyen du Sacré-Collège (1689).

¹²⁰ Agostino Chigi (1633-1705), duc d'Arice, gouverneur du Borgo et du Château-Saint-Ange.

considéré comme une victoire du roi, partagée par Lionne et Chaulnes. Pendant le conclave, deux lettres envoyées à Lionne ne tarissaient pas d'éloges sur l'habileté de l'ambassadeur. Pour Benedetti, « Monsieur notre ambassadeur fait des merveilles, agissant avec une très grande prudence et dextérité »¹²¹. Boulémont confirmait son jugement : « M. l'Amb[assadeu]r agit icy avec tant d'adresse et d'habileté en ces difficiles et délicates affaires du Conclave qu'il semble qu'il ayt été toujours nourri en cette Cour, et cause de l'admiration à tous ceux qui négotient avec luy, ce qui apporte un grand honneur au Roy et à la Nation »¹²². Au lendemain de l'élection, Machaut attribuait la palme de la victoire à Chaulnes et au cardinal de Retz : « Monsieur l'ambassadeur et monsieur le Cardinal de Retz vous rendront compte sans doute comme tout s'est passé le plus agréablement du monde et je ne scay s'ils vous diront franchement qu'eux trois seuls vous ont donné un Pape dont certainement l'on aura toute la satisfaction imaginable »¹²³. La partialité de ces commentaires, issus de la plume de collaborateurs de l'ambassade, ne remet pas en cause toutefois le succès de la mission du duc, et les papiers diplomatiques attestent de son implication zélée dans cette tâche complexe. Sa désignation comme ambassadeur aux conclaves de 1670 et 1689 atteste de sa grande réputation sur le plan des affaires diplomatiques. Il était gouverneur de Guyenne lorsqu'il mourut, en 1698.

Le mémorialiste Saint-Simon, peu habitué aux éloges, nous a laissé, derrière une description physique peu flatteuse, un portrait favorable de Chaulnes, à la fin de sa vie, que nous croyons digne d'être relevé, pour mieux cerner la personnalité et les talents de ce personnage :

« C'étoit sous la corpulence, l'épaisseur, la pesanteur, la physionomie d'un bœuf, l'esprit le plus délié, le plus délicat, le plus souple, le plus adroit à prendre et à pousser ses avantages, avec tout l'agrément et la finesse possible, jointe à une grande capacité et à une continuelle expérience de toutes sortes d'affaires, et la réputation de la plus exacte probité, décorée à l'extérieur d'une libéralité et d'une magnificence également splendide, placée et bien entendue, et de beaucoup de dignité avec beaucoup de politesse. »¹²⁴

¹²¹ « Il n[ost]ro S^r Amba[sciatore] fa maraviglia operando con grandiss[im]a prudenza, e destrezza. » Lettre de Benedetti à Lionne (2 juin 1667), AAE CP Rome 184, f° 35

¹²² Lettre de Boulémont à Lionne (14 juin 1667), AAE CP Rome 184, f° 91.

¹²³ Lettre de Machaut à Lionne (21 juin 1667), AAE CP Rome 184, ff. 130 v°-131.

¹²⁴ Saint-Simon (Claude de Rouvroy de), Chéruel (Adolphe), *Mémoires du duc de Saint-Simon*, Paris, Hachette, 1856, t. I, p. 178. Le chapitre où se situe le portrait de Chaulnes est daté de l'année 1694.